

# Conditions générales d'essai et de vente

## **PREAMBULE**

Les présentes conditions générales, révisables à tout moment, s'appliquent à l'ensemble de nos ventes de produits et prestations de service en France métropolitaine, les mentions additionnelles existant sur tout autre document, prospectus ou catalogue n'ayant qu'une valeur indicative.

Toute commande implique l'adhésion entière et sans réserve à ces conditions générales de vente.

EDITIONS PRAXIS se réservent le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment.

## **ARTICLE 1. COMMANDE – ABONNEMENT**

Tout commande doit être formulé par écrit ou par tout moyen de communication approuvé par EDITIONS PRAXIS.

Sauf dispositions spécifiques contraires précisées sur les offres commerciales, les abonnements comprennent d'une part l'achat de l'ouvrage de base et d'autre part un service d'actualisation et d'information payant associé à l'ouvrage de base, et ce, selon des conditions de prix variables selon chaque offre. Les ouvrages et le service d'actualisation sont indissociables.

Hormis les commandes via Internet, il n'est pas accusé réception des commandes. La livraison des commandes tient lieu de confirmation de la part des EDITIONS PRAXIS.

L'abonnement entre en vigueur à compter de la date d'envoi de la commande par EDITIONS PRAXIS.

L'abonnement est renouvelable par tacite reconduction, sauf notification écrite ou orale de votre part.

Le bénéfice de la commande est personnel à l'abonné et ne peut être cédé sans l'accord des EDITIONS PRAXIS.

## **ARTICLE 2. CONDITIONS D'ESSAI – SATISFAIT OU RETOURNE**

Pendant toute période essai, vous pourrez retourner aux EDITIONS PRAXIS les produits qui ne vous donneraient pas satisfaction, dans leur emballage d'origine, sans qu'aucun règlement ne vous soit demandé. Seuls les éventuels frais de port sont à votre charge. Une fois la période d'essai écoulée, si vous n'avez pas retourné les produits, vous serez considéré comme abonné. Vous deviendrez donc redevable des envois reçus et des mises à jours au fur et à mesure que vous les recevez.

La période d'essai varie en fonction des ouvrages et des offres commerciales.

## **ARTICLE 3. LES SERVICES INTERNET**

Dans certains cas, un accès au site correspondant à l'ouvrage, est compris dans l'abonnement. Cet accès est réservé aux personnes bénéficiant d'un abonnement en cours de validité sauf offre spéciale. Pour accéder à ces services, EDITIONS PRAXIS communiquent un mot de passe qui donne droit à un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif sur les informations consultées par l'abonné. L'abonné pourra reproduire les informations des EDITIONS PRAXIS pour stockage aux fins de représentation, sur son écran monoposte la reproduction en un seul exemplaire pour copie de sauvegarde ou tirage sur papier, à condition que lesdites copies soient strictement limitées à son usage personnel. Cette clause est également valable pour les CD-Roms. Toute mise en réseau, toute diffusion sous quelque forme, même partielle, sont strictement interdites. Ce droit d'utilisation des services Internet est personnel et ne peut être transmis en aucune manière.

## **ARTICLE 4. SERVICES D'ASSISTANCE**

Ces services ne sont accessibles qu'aux abonnés actifs et prennent fin avec la fin de l'abonnement.

Vous pouvez contacter nos auteurs ou des experts par courrier, fax, Internet ou téléphone en fonction des ouvrages. Ces services sont soumis à conditions : les questions doivent être en rapport avec le titre de l'ouvrage auquel vous êtes abonnés et votre abonnement en cours de validité. Ces services sont personnels. Ils sont réservés à un usage exclusif et non collectif de l'abonné (même n° d'abonné). Ils ne sont transmissibles en aucune manière. Une seule question par appel peut être posée. Pour l'ensemble de ces prestations EDITIONS PRAXIS sont soumises à une obligation de moyens.

La responsabilité des EDITIONS PRAXIS ne pourra dès lors être recherchée et engagée en cas de non réponse ou de non réponse partielle à certaines questions. Le terme question doit être entendu au sens strict, il ne peut en aucun cas s'agir d'un conseil juridique, d'un audit, d'une expertise, d'une consultation, d'un diagnostic ou encore de l'établissement de statistiques ou de données chiffrées. Les éléments de réponses aux questions ne sont donnés qu'à titre informatif selon les éléments fournis par l'abonné.

L'abonné est seul responsable des questions qu'il pose et de l'utilisation juste ou erronée de réponses obtenues et notamment consécutive à une information incomplète ou mal interprétée. L'abonné s'interdit toute diffusion ou commercialisation à titre onéreux ou gratuit, sous quelque forme que ce soit, des documents ou informations mis à sa disposition. L'abonné s'engage également à ce qu'il soit fait un usage licite et conforme au droit en vigueur des informations fournies.

#### **ARTICLE 5. CONDITIONS D'ANNULATION DE L'ABONNEMENT**

Un abonnement peut à tout moment être suspendu ou arrêté par un simple appel téléphonique, courrier ou e-mail au service clients (**Service Clients – EDITIONS PRAXIS, 88 boulevard de la Villette – 75019 Paris – Tel : 01 44 59 31 33 – E-mail : [serviceclients@editionspraxis.fr](mailto:serviceclients@editionspraxis.fr)**). Tout envoi préalablement reçu par l'abonné restera dû.

EDITIONS PRAXIS s'engagent à stopper les envois d'actualisation dès qu'elles sont informées par ses abonnés. Toutefois si des envois de mises à jour ou d'actualisation avaient été préalablement lancés avant que EDITIONS PRAXIS ne soient informées de cette demande d'annulation, ces envois seront dus. Seuls les envois futurs ne seront pas dus.

#### **ARTICLE 6. TARIFS ET CONDITIONS DE REGLEMENT**

Nos prix sont présentés soit hors taxe, soit TTC en fonction des ouvrages, franco de port et d'emballage pour la France métropolitaine. Les prix pourront être augmentés de tout impôt ou taxes.

Pour tout envoi hors France métropolitaine, une majoration est prévue sur le prix de vente hors taxe. Pour les DOM, TOM et les pays d'Afrique, une grille tarifaire spécifique est disponible en contactant le service clients au +33 (0)1 44 59 31 33.

Le paiement doit être effectué par l'abonné selon la date indiquée sur sa facture et sans escompte. Le règlement est accepté par chèque, carte bancaire, prélèvement automatique, virement postal ou mandat administratif. En cas de retard ou défaut de paiement d'une échéance, la totalité du solde deviendra exigible et des pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légale à la date de commande seront exigibles de plein droit à compter du 1er jour de retard et après mise en demeure en application de la loi du 15 mai 2001. Une indemnité fixée à 15% des sommes dues pourra être également réclamée.

En cas de non règlement de l'une quelconque de nos factures, tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

L'absence de règlement d'une de nos factures entraîne la suspension de l'expédition des documents jusqu'à apurement du compte.

#### **ARTICLE 7. LIVRAISON**

Les produits commandés sont expédiés à l'adresse indiquée par l'abonné.

Tous les risques seront pris en charge par l'abonné au moment de la livraison.

EDITIONS PRAXIS fait diligence pour livrer dans les meilleurs délais les commandes enregistrées, et s'engage à livrer l'abonnement ou le service commandé dans un délai de 30 jours ouvrables.

#### **ARTICLE 8. GARANTIES ET RESPONSABILITES**

L'ouvrage objet de l'abonnement est fourni sans aucune garantie explicite ou implicite. L'abonné reste entièrement responsable du choix du produit, de l'usage et des interprétations qu'il fait des documents mis à sa disposition, des conseils qu'il prodigue sur la base des documents et des actes sur le fondement desdits documents.

Les informations contenues sur le site Internet des EDITIONS PRAXIS ainsi que dans toutes ses publications et services annexes, ont un caractère général et ne sauraient répondre aux questions relevant de situations particulières. Ces dernières doivent être examinées au mieux dans le cadre de la consultation d'un expert. En d'autres termes, EDITIONS PRAXIS ne font qu'éditer des ouvrages et proposer des services annexes, sans aucune prétention de vouloir se substituer aux professions autorisées à donner des conseils. La responsabilité des EDITIONS PRAXIS ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission ou défauts contenus dans ses publications ou sur ses sites internet. Aucun dommage, perte ou préjudice découlant de ces défauts éventuels ne pourront être réclamés. L'abonné est seul responsable du choix, de l'utilisation et de l'interprétation des informations qu'il recherche, consulte, questionne et de l'usage des services en ligne et des services téléphoniques, fax, ou Internet proposés par EDITIONS PRAXIS, dont la responsabilité ne saurait être engagée.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité des EDITIONS PRAXIS serait retenue, il est expressément convenu que le coût total des indemnités et de toute somme à payer mise à sa charge ne pourra excéder le montant total du prix effectivement payé par l'abonné au titre de l'abonnement en cause.

#### **ARTICLE 9. DISPOSITIONS SPECIFIQUES A L'INTERNET ET AUX PRODUITS INFORMATIQUES**

EDITIONS PRAXIS s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens dont elles disposent pour assurer l'utilisation de l'accès Internet et des services par l'abonné. Pour l'ensemble de ses prestations, EDITIONS PRAXIS sont soumises à une obligation de moyens. Il est expressément convenu que si la responsabilité des EDITIONS PRAXIS était retenue dans le cadre de l'exécution des présentes, l'abonné ne pourrait prétendre à d'autres indemnités et dommages intérêts que le remboursement des règlements effectués au titre de la fourniture à l'abonné au cours du dernier mois de l'accès Internet et d'un ou plusieurs services en rapport direct avec le préjudice.

En aucun cas, EDITIONS PRAXIS ne sauraient être tenues responsables d'un quelconque préjudice matériel ou immatériel, direct ou indirect tel que le préjudice commercial ou financier ou encore le préjudice d'exploitation. De même, il appartient à l'abonné de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et / ou logiciels de la contamination par des virus, des intrusions ou tentatives d'intrusion dans son système informatique ou des contournements éventuels par des tiers à l'aide ou non, de l'accès Internet ou des services des EDITIONS PRAXIS. EDITIONS PRAXIS ne pourront en aucun cas être tenues responsable de la fiabilité de transmission des données, des temps d'accès et de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, des éventuelles restrictions d'accès sur des réseaux spécifiques connectés à Internet et, plus généralement, des performances techniques d'Internet.

EDITIONS PRAXIS dégagent toute responsabilité quant à la comptabilité, à la fiabilité, et au fonctionnement des logiciels. La responsabilité des EDITIONS PRAXIS ne saurait être engagée dans les cas de force majeure et dans les cas de suspension de l'accès et des services Internet, notamment dans le cas d'interruption des réseaux d'accès Internet ou de la défaillance du matériel de réception ou de la ligne de l'abonné, de pertes de données ou de toutes transactions faites via l'accès Internet ou les services des EDITIONS PRAXIS pour l'acquisition de biens ou de services ou tout préjudice. Les photographies et les textes reproduits et illustrant les produits présentés ne sont pas contractuels. En conséquence, la responsabilité des EDITIONS PRAXIS ne saurait être engagée en cas d'erreur dans l'une de ces photographies ou l'un de ces textes. Des liens hypertextes peuvent

renvoyer vers d'autres sites que le site des EDITIONS PRAXIS, lesquelles dégagent toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

#### **ARTICLE 10. CONFIDENTIALITE DES DONNEES PERSONNELLES**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite "Informatiques et libertés", l'abonné peut exercer un droit d'accès et de rectification de ses données auprès des EDITIONS PRAXIS en adressant un courrier à **EDITIONS PRAXIS – 88 boulevard de la Villette – 75019 Paris.**

#### **ARTICLE 11. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les textes, commentaires, produits, illustrations et image reproduits dans les ouvrages sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier. A défaut d'autorisation écrite préalable par EDITIONS PRAXIS, toute reproduction totale ou partielle est constitutive de contrefaçon et sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle.

#### **ARTICLE 12. FORCE MAJEURE**

La responsabilité des EDITIONS PRAXIS ne pourra être engagée si l'inexécution du contrat est retardée ou empêchée en raison de cas de force majeure tels que la guerre, l'émeute, les grèves totales ou partielles, notamment des services postaux, des moyens de transport et/ou communication, inondation, incendie.

#### **ARTICLE 13. ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de litige, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

EDITIONS PRAXIS Siège social : 88 boulevard de la Villette - 75019 Paris Siret : 502 883 655 000 16 SAS au capital de 429 300 € - RCS Paris 502 883 655 Tél. : 01 44 59 31 33 Fax : 01 44 59 91 25
--